

MAIRIE D'ANGEAC-CHAMPAGNE
850, Rue des Distilleries
16130 ANGEAC-CHAMPAGNE
Tél. : 05.45.83.74.42
mairieangeacchampagne@wanadoo.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 octobre 2022 A 18H45

	Présents	Excusés	Absents
BLANC Lydie	X		
BOYELDIEU Yannick	X		
BRUNETEAU Pascal	X		
CALVEZ Sylvain	X		
DELVALLEZ Virginie	X		
DUNOGUES Serge	X		
FALLAT Olivier	X		
GASNIERE Eliane	X		
MAINARD Elodie	X		
NADAUD Alexandra	X		
NERFIE Laurent	X		
PEYRELADE Marc	X		
RIFFAUD Evelyne	X		
TORDJEMAN Stéphane	X		

Secrétaire de séance nommé : Eliane GASNIERE

Madame le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022 qui a été adopté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites.

ORDRE DU JOUR

1. APPEL D'OFFRES LOGEMENTS RUE EDOUARD SABOUREAU
2. NUMEROTATION D'UNE RUE
3. DECISION MODIFICATIVE
4. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1. APPEL D'OFFRES LOGEMENTS RUE EDOUARD SABOUREAU

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre pour la création de logements communaux et aménagement des espaces publics, 12 offres ont été remises par voie dématérialisée. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 octobre 2022 afin de procéder au choix de l'entreprise, le candidat retenu est le cabinet ARCHIXO avec une note totale de 100/100 et une offre d'un montant de 86940 euros TTC.

Le Conseil municipal, en avoir délibéré, avec 9 voix pour :

- ENTERINE le choix.
La dépense correspondante à cette opération est inscrite au budget,
- AUTORISE Madame le Maire à signer le marché ainsi que tous documents s'y afférent.

Présents : 14 Votants : 14 Abstentions : 0 Pour : 14 Contre : 0

2. NUMÉROTATION D'UNE RUE

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de nommer une rue suite à la construction de chais sur la route du cimetière direction Genté. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer cette voie : rue des Vignes et de donner le numéro 111 à la parcelle B 665.

Présents : 14 Votants : 14 Abstentions : 0 Pour : 14 Contre : 0

3. DÉCISION MODIFICATIVE

Madame le Maire fait part au Conseil municipal de la nécessité de prendre une décision modificative aux fins d'intégrer les frais d'études au compte des travaux déjà terminés. Les travaux concernés l'église et l'aménagement du centre bourg.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21318 : Autres bâtiments publics	0.00 €	3 123.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151 : Réseaux de voirie	0.00 €	4 650.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2031 : Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 773.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	7 773.00 €	0.00 €	7 773.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	7 773.00 €	0.00 €	7 773.00 €
Total Général		7 773.00 €		7 773.00 €

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Autorise la décision modificative ci-dessus.

Présents : 14 Votants : 14 Abstentions : 0 Pour : 14 Contre : 0

4. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire informe que le TELETHON a lieu le 03 décembre 2022, à l'occasion de la tombola, des tickets seront en vente à la mairie.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal et la population à l'inauguration d'un arbre de la paix le samedi 19 novembre à l'occasion du cessez le feu de la guerre d'Algérie aux Trois Pierres avec la FNACA.

Le projet « prends les manettes » lancé par Grand Cognac a sélectionné le projet « un arbre pour les fruits du bonheur » porté par deux adolescents de 12 ans. Il consiste à planter un arbre fruitier (en l'occurrence un prunier mirabelle) dans chaque commune du Grand Cognac et dans l'espace de vie social Ailan, structure qui les accompagne dans la réalisation du projet. L'objectif est d'ajouter de la nature dans les villes et les villages, d'avoir plus d'oxygène grâce à l'arbre et surtout d'avoir un espace où les gens, qu'ils soient de la commune ou d'ailleurs, petit ou grand, vont pouvoir partager des fruits, se rencontrer, échanger des recettes, des conseils de cuisine...parler ensemble. Cet arbre sera livré le 16 novembre 2022.

Clôture de la Séance : 19H 10.

SIGNATURES

Madame le Maire :

Secrétaire de séance :